

# GENERAL MATERIEL

VOTRE ÉQUIPEMENTIER FORESTIER / AGRICOLE / BTP

## OBLIGATOIRE AVANT PREMIERE UTILISATION - TREUIL MÉCANIQUE

Le présent document est à nous renvoyer dûment renseigné à la société GENERAL MATERIEL / TP dans un délai maximum de 6 mois après la mise en service. **La garantie sera exclue si le document n'est pas renvoyé dans le délai imparti.**

### NOUVEAU - ENREGISTRER VOTRE FICHE DE GARANTIE SUR NOTRE SITE

Si vous ne pouvez pas enregistrer votre fiche sur notre site vous pouvez nous la renvoyer par courrier ou par mail.

### RÉFÉRENCE PRODUIT

N° FACTURE :

ANNÉE :

RÉFÉRENCE PRODUIT :

MARQUE :

MODÈLE :

N° DE SÉRIE

**! IMPORTANT ! LIRE LE MANUEL ET LE GARDER PRÉCIEUSEMENT (CONSEIL ENTRETIEN ETC...)**

### ÉTAPE 1 : CARDAN

En cas de présence d'un cardan neuf sur votre commande, veuillez à couper le cardan à la bonne longueur entre votre prise de force tracteur et le treuil (une notice plus détaillée se situe d'origine sur votre cardan en cas de besoin)



### ÉTAPE 2 : DÉROULEMENT DU CÂBLE

Une fois votre tracteur en marche et relié au treuil, veuillez à dérouler l'intégralité du câble du tambour, un marquage sur le câble vous indique quand vous arrêter (sécurité de 3 tours sur le tambour minimum)

DÉROULEMENT EFFECTUÉ :

OUI

NON

### ÉTAPE 3 : ENROULEMENT DU CÂBLE AVEC CHARGE

Accrocher une charge de 1 tonne minimum au bout de votre câble et enrouler l'intégralité du câble jusqu'au tablier du treuil

ENROULEMENT EFFECTUÉ :

OUI

NON

CONTRÔLE RÉALISÉ PAR :

DATE DU CONTRÔLE :

DATE DE SAISIE :

SIGNATURE :

NOTES :

SIGNATURE CLIENT :